



Email :

réunion du 16 février 2010 au Cabinet du Ministre des Transports

Présentation des interventions de la CNBA et du syndicat La glissoire :

Face à l'état général critique de la situation économique des bateliers, caractérisée essentiellement par une chute sans précédent des prix de fret à hauteur de 30 à 40% au niveau national, il est demandé en urgence la mise en place des mesures palliatives suivantes :

- Mise en place immédiate de prix de fret plancher(et redéfinition de l'article 209 du code du domaine public fluvial qui précise l'interdiction du travail à perte).
- Suppression de la TIPP (taxe sur le Fuel).
- Réduction de la durée légale de cabotage à un nombre de transports.
- Mise en place d'une enquête relative aux prix pratiqués par EDF et ArcelorMittal.
- Réévaluation du seuil d'exonération des plus values en cas de revente.
- Modification des modalités du plan d'aide pour en bénéficier dans les mises en conformité aux directives et maintien des mesures transitoires sur 10 ans (conditionné à une réflexion globale relative au renouvellement de la flotte).
- moyens financiers destinés aux entreprises en grande difficulté et accompagnement administratif provisoire de l'Etat pour empêcher les dépôts de bilan.
- Accès facilité aux ports et estuaires (suppression de la licence de Patron Pilote).
- Moratoire de la hausse des péages de VNF (blocage des tarifs).
- Politique d'encouragement à la reconstruction de la petite cale (Moins de 1500 tonnes).

Certaines demandes ont été appuyées par le CAF, notamment la suppression de la TIPP, la mise en place d'un système d'aide à la trésorerie et le moratoire des péages.

Les réponses apportées par les membres du Ministère se sont concentrées sur trois points fondamentaux, que sont :

- La possibilité d'un « accord de branche », rassemblant les différents acteurs économiques (clients, courtiers et transporteurs), afin de trouver un accord d'entente et de fixation d'un prix au dessous duquel le transport s'effectue à perte. Cette réunion s'effectuera sous impulsion et contrôle du Ministère. Une réponse doit nous parvenir dans un délai de 15 jours maximum.
- La suppression de TIPP et réévaluation de l'exonération des plus-values, sachant que cette prise de décision est conditionnée par l'accord du Ministère des Finances, jusqu'à présent très réticent.
- La contenance du cabotage, notamment par le biais de taxes destinées aux transporteurs étrangers.

Ont été rappelés, par le Ministère, les principes maintenus par l'Union Européenne, tels que le libre échange qui suppose la libre fixation des prix et l'interdiction de mesures protectionnistes.

Nous insistons pour que l'Etat intervienne en faveur d'un moratoire des péages de VNF, établissement public sous sa tutelle.

Ainsi donc, le Ministère ne répond de façon précise à aucune question posée et se retranche derrière l'Union Européenne ou le Ministère des finances pour dire qu'il voudrait bien mais...ne peut point !

Par contre, il a expliqué que l'Etat néerlandais est parfaitement en ordre avec les prescriptions européennes quand il crée toutes les conditions pour massacrer les petits exploitants fluviaux de tous les pays par des mesures réservées aux plus gros tonnages : visiblement, nos gouvernants n'ont pas envie de demander à l'union européenne d'ouvrir une enquête sur ces agissements et se contentent des déclarations de bonne foi de leurs homologues néerlandais.

On note au passage qu'il n'y a que la France pour dépasser les règles européennes quand c'est en défaveur des petites entreprises en imposant par exemple la licence de Patron Pilote pour accéder aux eaux maritimes intérieures.

Une seule avancée et de première importance:

...l'engagement à réunir autour d'une même table dans un délai rapide tous les acteurs du fluvial, sous l'autorité du Ministre, pour définir les conditions minimum à respecter pour assurer une activité durable du transport fluvial.

Cela veut dire que l'on est en droit d'espérer que tous les actes qui aujourd'hui mettent la batellerie en situation de précarité seront par la suite totalement prohibés.

Merci à tous ceux et celles qui ont participé ou soutenu le projet de Barrages d'avoir su se mobiliser : c'est grâce à ceux là qu'une telle avancée a été possible.

Demain il faudra savoir être encore plus nombreux